

**SAS AXE LEGAL**  
**Office d'ARGENTEUIL**  
 Commissaires de Justice  
 102, boulevard Héloïse  
 95100 ARGENTEUIL  
 Téléphone : 01.34.41.76.35  
 Mail : [n.gousseau@axe-legal.fr](mailto:n.gousseau@axe-legal.fr)



**PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION**

**L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE  
 ET LE DOUZE FEVRIER à 14 h 15**

**A LA REQUETE DE :**

La **S.A CREDIT LOGEMENT**, dont le siège social est 50, boulevard de Sébastopol – 75 PARIS CEDEX 03, inscrite au RCS de PARIS sous le numéro B 302 493 275, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés au dit siège,

Ayant pour avocat Me **Pascal PIBAULT** membre de la **S.C.P PETIT – MARCOT – HOUILLON et Associés**, Société d'Avocats au Barreau du VAL D'OISE, demeurant 22, rue Victor Hugo à PONTOISE (95300),

**Je, Nicolas GOUSSEAU, Commissaire de Justice associé au sein de la SAS AXE LEGAL, office de Pontoise, résidant au 102, boulevard Héloïse, soussigné,**

Agissant en vertu des articles R 322-1 à R 322-3 du Code des Procédures Civiles d'Exécution et de la copie exécutoire d'un jugement rendu par le Tribunal Judiciaire de PONTOISE en date du 13 janvier 2023 au préjudice de [REDACTED],

Me suis rendu ce jour **12 février 2024 à 14 h 15** au n°26, Parc de Miraville à SARCELLES (95200), où, là étant, en présence de [REDACTED]

### **J'AI PROCÉDÉ À LA DESCRIPTION SUIVANTE :**

Les biens saisis se trouvent dans un ensemble immobilier daté des années 1960 composé de deux barres d'habitation collective. L'ensemble est entièrement clos et dispose de parkings extérieurs, d'espaces verts et d'aires de jeux.

Le bâtiment en question est élevé sur rez-de-chaussée surélevé de trois étages.

Le gros œuvre est en béton.

Les façades sont en pierres ou sous enduits.

La toiture est en toit-terrasse avec étanchéité.

Les menuiseries extérieures sont en bois à simple vitrage, occultées par des persiennes ou des volets en bois.









**Lot numéro 31 :**

Il s'agit d'un appartement de trois pièces principales situé au 3<sup>ème</sup> étage gauche.

Il se compose d'une entrée qui donne à gauche dans la cuisine et en face dans la salle de séjour. A la suite du séjour, un couloir distribue à gauche une chambre, en face des toilettes et la salle de douche et au fond à gauche une deuxième chambre.

Sols : carrelage – parquets en stratifié dans les chambres.  
Murs tapissés. Faïence dans la cuisine.  
Plafonds peints.

La cuisine est aménagée d'éléments de rangement en bois plaqué et plans de travail en stratifié. Elle est équipée d'électro ménager et d'un évier en résine.







Le séjour donne sur un balcon carrelé côté façade arrière.





Le couloir est aménagé d'un ensemble de placards avec miroirs.



Chambre 1 :





Toilettes :

Les toilettes sont équipées d'une cuvette de W.C.



Salle de douche :

Le sol est carrelé.

Les murs sont recouverts de faïence.

Le plafond est peint.

La pièce est équipée d'une cabine de douche, d'une vasque de lavabo sur meuble et d'un ballon électrique.





Chambre 2 :







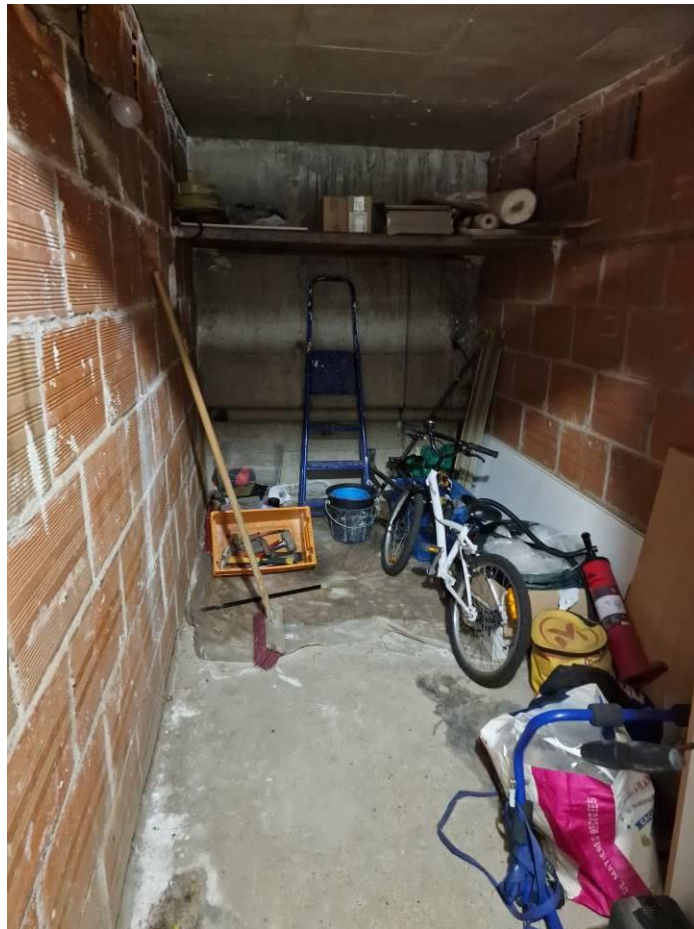
°0°0°0°

Le chauffage est collectif. La production d'eau chaude se fait par ballon électrique.

**Lot numéro 79 :**

Il s'agit d'une cave qui porte le numéro 31 située au sous-sol de ce bâtiment.

Elle ferme par une porte en bois à claire voie.



°0°0°0°

Le logement est occupé [REDACTED]

Le syndic de copropriété est la société FONCIA MANAGO – 3, rue Henri Dunant – 95460 EZANVILLE.

°0°0°0°

**Vingt photographies sont insérées au présent procès-verbal.**

Et de tout ce que dessus, j'ai fait et dressé le présent procès-verbal de description pour servir et valoir ce que de droit.

COUT : comme à l'original



**Nicolas GOUSSEAU**